



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/10/Corr.1  
21 juin 2017

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-dix-neuvième réunion  
Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

**Corrigendum**

**RAPPORT PÉRIODIQUE DU PNUD AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Le présent document est émis pour :

- **Remplacer** la recommandation concernant les projets relatifs à l'élimination des déchets de SAO du Brésil à l'annexe I, comme suit :

« Réitérer la décision 77/8 e) i) et demander au PNUD de soumettre à la 80<sup>e</sup> réunion un rapport détaillé sur ce projet à titre de projet comportant des exigences spécifiques en matière de rapport, et terminer le projet d'ici décembre 2018, comme convenu à la 77<sup>e</sup> réunion »